



# Tercera parte: Aporte internacional sobre la transformación del Ejército

## LES ENJEUX DES NOUVELLES MENACES GLOBALES POUR L'ARMÉE DE TERRE FRANÇAISE

Crn. Nicolas Bomont <sup>1</sup>

### Resume

Les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires sont remis en cause ce qui fait apparaître de nouveaux risques pour la paix. La compétition stratégique globale, désinhibée, bouleverse les équilibres et est porteuse pour l'avenir de risques d'incidents et d'escalade militaire non maîtrisée. Il s'agit d'une crise du multilatéralisme et de recul du droit face au retour des rapports de force, dans le cadre de ruptures multiples: stratégique, politique, juridique, technologique.

Le besoin de partenariats, au premier rang desquels les partenariats régionaux, est aujourd'hui criant. Il s'agit de faire face aussi dans les nouveaux champs de confrontation. La cyberdéfense, la défense spatiale, l'intelligence artificielle sont aujourd'hui incontournables.

La probabilité importante de retour à des opérations militaires de haute intensité renforce le besoin d'une armée de Terre apte à s'engager dans des combats encore plus durs.

L'objectif actuel est donc de durcir l'armée de Terre, ses femmes et ses hommes comme ses équipements, son entraînement et son fonctionnement.

**Mots clés:** compétition – rapport de force - multilatéralisme – champs de confrontation – rupture technologique – haute intensité – vision stratégique

### Resumen

Los equilibros estratégicos, políticos, económicos, tecnológicos, energéticos y militares son cuestionados, lo que genera nuevos riesgos para la paz. La competencia estratégica global, sin inhibiciones, altera el equilibrio y es portadora para el futuro de riesgos de incidentes y una escalada militar incontrolada. Se trata de una crisis del multilateralismo y un declive del derecho ante un retorno a las relaciones de fuerza, en el contexto de múltiples rupturas: estratégicas, políticas, jurídicas, tecnológicas.

La necesidad de asociaciones, ante todo asociaciones regionales, es urgente hoy. También se trata de actuar en nuevas áreas de enfrentamiento. La ciberdefensa, la defensa espacial, la inteligencia artificial son fundamentales en la actualidad.

La gran probabilidad de un retorno a las operaciones militares de alta intensidad refuerza la necesidad de un ejército capaz de participar en combates aún más duros.

El objetivo actual es, por tanto, fortalecer el ejército, sus mujeres y sus hombres, así como su equipamiento, su entrenamiento y su funcionamiento.

**Palabras clave:** competencia – relaciones de fuerza - multilateralismo - campos de confrontación - ruptura tecnológica - alta intensidad - visión estratégica

---

<sup>1</sup> nicolas.bomont@intradef.gouv.fr  
INVESTIGADOR INDEPENDIENTE

### Introducción

Organismes par essence en perpétuelle mutation, les armées doivent prendre en compte les évolutions du monde pour adapter leur réponse aux menaces du futur. Signe de la portée des nouvelles menaces et de l'importance des changements, ils ont été décrits par le président de la République française lui-même à l'occasion d'un discours devant l'École de Guerre interarmées le 7 février 2020. La dernière fois que le chef de l'Etat et chef des Armées s'était exprimé dans ce cadre, il s'agissait du général De Gaulle en 1959, pour annoncer la création de la force de frappe nucléaire nationale.

La description du contexte mondial et des évolutions visibles permet de bâtir une stratégie globale pour faire face aux menaces et, dans ce cadre, d'adapter l'outil militaire dans son ensemble, ce qui a bien entendu des conséquences particulières pour l'armée de Terre.

#### I. Le contexte general

La dernière décennie a vu les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires, largement remis en cause et de nouveaux risques pour la paix apparaissent. Alors que les défis globaux auxquels notre planète est confrontée devraient exiger un regain de coopération et de solidarité, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre Etats. Ces phénomènes ébranlent le cadre de sécurité global et affectent, directement ou indirectement, les stratégies de défense. Les risques, les menaces, se sont accrus et diversifiés. Leurs effets se sont accélérés, rapprochés de nous, la menace terroriste met en évidence un continuum entre la défense et la sécurité intérieure. Les Etats sont ainsi chaque jour confrontés aux conséquences de la mondialisation, directes ou indirectes, sur notre souveraineté et notre sécurité. La maîtrise des ressources et des flux, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue le ferment de nouvelles stratégies de puissance. La haute mer, les espaces aériens et exo-atmosphériques, le numérique, ces espaces communs qui s'interpénètrent et complexifient notre compréhension des enjeux, deviennent ou redeviennent des terrains de rapports de force et parfois de confrontation. Par leur dispersion géographique, leur simultanéité, leur complexité, ces évolutions étendent de facto le champ et les modalités des confrontations interétatiques possibles. Elles sont les symptômes d'une époque de profondes ruptures.

#### 1. Une rupture stratégique

Une nouvelle hiérarchie des puissances se dessine, au prix d'une compétition stratégique globale, désinhibée, porteuse pour l'avenir de risques d'incidents et d'escalade militaire non maîtrisée. Plusieurs tendances lourdes, prévisibles, sont à l'œuvre. D'abord, la compétition globale engagée entre les Etats-Unis et la Chine est aujourd'hui un fait stratégique

avéré, qui structure et structurera dorénavant les relations internationales. Ensuite, la stabilité stratégique en Europe nécessite davantage que le confort d'une convergence transatlantique acquise avec les Etats-Unis. Notre sécurité dépend donc de notre capacité à nous investir de manière plus autonome à l'égard de notre voisinage à l'Est comme au Sud. Enfin, la frontière entre compétition et confrontation, qui nous permettait de distinguer le temps de paix du temps de crise ou de la guerre, est aujourd'hui profondément diluée. Elle laisse place à de multiples zones grises où, sous couvert d'asymétrie ou d'hybridité, se déploient des actions d'influence, de nuisance voire d'intimidation, qui pourraient dégénérer. Contrairement à la France et à ses alliés, certains Etats optent sciemment pour des postures nucléaires opaques, voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables. Le tabou de l'usage des armes chimiques a été brisé à de multiples reprises en Syrie, en Malaisie et jusqu'en Europe même. A l'évidence, cette rupture stratégique rendra encore plus exigeantes les conditions de nos engagements militaires futurs. En particulier, lorsqu'elles seront engagées pour décourager des agresseurs potentiels ou pour augmenter le coût de leurs actions, nos armées devront faire face à un durcissement sensible de leur environnement opérationnel.

#### 2. Une rupture politique et juridique

Il s'agit d'une crise du multilatéralisme et de recul du droit face aux rapports de force. L'idée même d'un ordre multilatéral fondé sur le droit, où le recours à la force est régulé, où les engagements sont respectés, où les droits créent des obligations qui s'appliquent à tous, est profondément remise en cause aujourd'hui.

Cette déconstruction des normes internationales s'inscrit dans une logique assumée de compétition, où seules primerait la loi du plus fort, la réalité du rapport de forces. Les plus cyniques vont jusqu'à se draper dans la légalité et un attachement de façade à l'ordre international, pour mieux les violer en toute impunité. Ces attitudes posent évidemment des questions fondamentales à nos démocraties. Pouvons-nous être les seuls à accepter de respecter les règles du jeu, les seuls dont la signature sur les engagements internationaux aurait encore une valeur? Serait-ce aujourd'hui devenu une coupable naïveté? En réalité ces enjeux restent essentiels pour l'immense majorité des Etats membres des Nations unies, pour lesquels le droit est protecteur et stabilisateur et qui aspirent à un ordre international qui renforce la sécurité et la paix. Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans l'affaiblissement du caractère universel des droits de l'Homme. Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans la remise en cause de l'autorité du droit international humanitaire, ou celle des différents régimes de non-prolifération, ou de la convention sur le droit de la mer ou encore du traité de l'espace.

### 3. Une rupture technologique

La technologie est en effet à la fois un enjeu, un perturbateur et un arbitre des équilibres stratégiques. Le déploiement de la 5G, le cloud pour stocker les données, ainsi que les systèmes d'exploitation sont aujourd'hui des infrastructures stratégiques dans le monde contemporain. Nous avons sans doute ces dernières années trop souvent considéré qu'il s'agissait là de solutions commerciales, de sujets simplement industriels ou marchands, alors que nous parlons là d'infrastructures stratégiques pour nos économies évidemment et pour nos armées. L'émergence de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, les applications de la physique quantique ou encore la biologie de synthèse, est porteuse de nombreuses opportunités, mais également source de futures instabilités. Porteur d'innovations sans limite, le numérique innove tous les milieux physiques. Devenu lui-même un champ de confrontation à part entière, sa maîtrise exacerbe les rivalités entre puissances, qui y voient un moyen d'acquiescer la supériorité stratégique. Il offre également des possibilités inédites de surveillance de masse des populations, d'exercice d'un autoritarisme numérique. En temps de crise, ces ruptures technologiques mettront davantage sous tension nos capacités d'analyse, de décision, tiraillées entre exhaustivité, véracité et réactivité. En ce sens, elles augmentent les risques de dérapage et appellent à la mise en place de mécanismes de déconfliction, robustes et transparents.

Toutes ces ruptures sont à prendre en compte lorsqu'on considère les conflits actuels et à venir.

Il y a tout d'abord les conflits interétatiques où des Etats tiers, agissant en soutien des différents belligérants, peuvent se retrouver face à face. C'est le cas aujourd'hui en Libye, en Irak ou en Syrie. L'opération Hamilton conduite par la France avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni en 2018 pour sanctionner l'usage prohibé d'armes chimiques par le régime syrien, a illustré de manière concrète cette imbrication accrue, ces risques d'escalade et la nécessité de canaux permanents de dialogue afin de les limiter.

Il y a également la multiplication des zones de friction entre puissances, lorsqu'elles sont engagées dans des activités de démonstration, parfois à la limite de l'épreuve de force. C'est le cas en mer dans plusieurs zones contestées, de la Méditerranée aux mers de Chine en passant par le Golfe arabo-persique. C'est le cas sur terre lorsque s'y déploient des exercices massifs sans préavis. C'est le cas sous la mer, mais aussi dans les airs qui voient le retour des bombardiers stratégiques testant les défenses aériennes. C'est enfin le cas dans l'espace, devenu à son tour un milieu de confrontation, plus ou moins visible, mais tout à fait réelle et, dans l'espace numérique, de manière de plus en plus claire.

## II. La stratégie pour faire face aux guerres de demain

Les grandes ruptures de ce monde nous obligent à penser sans tabou ce que pourraient être les guerres de demain pour définir la stratégie adaptée. Elle repose sur quatre piliers : la promotion d'un multilatéralisme qui fonctionne, le développement de partenariats stratégiques, la recherche d'autonomie européenne et la défense de la souveraineté nationale. Ces éléments forment un tout, qui donne sa cohérence globale et son sens profond à notre stratégie de défense.

### 1. Le besoin d'un multilatéralisme qui fonctionne

C'est par le multilatéralisme que nous répondrons collectivement aux problèmes qui s'imposent à tous.

La France ne menace personne. Elle veut la paix, une paix solide, une paix durable. Elle n'a nulle part de visée expansionniste. Sa sécurité et celle de l'Europe supposent que les rapports internationaux restent régis par le droit, un droit accepté et respecté par tous.

A ce titre, nous attendons des grands partenaires de l'Europe qu'ils œuvrent à préserver et renforcer le droit international, et non à l'affaiblir. La transparence, la confiance, la réciprocité sont la base de la sécurité collective. Car la stabilité stratégique, qui passe par la recherche de l'équilibre des forces au plus bas niveau possible, n'est plus aujourd'hui garantie. Derrière la crise des grands instruments de maîtrise des armements et de désarmement, ce sont bien la sécurité de la France et de l'Europe qui sont en jeu. Ce débat crucial ne doit pas se dérouler au-dessus de la tête des Européens, dans une relation directe et exclusive entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Et je vois bien que c'est la tentation de quelques-uns, parfois des principaux intéressés. Pour les Européens, un multilatéralisme repensé, au service de la sécurité collective, conforme à nos principes fondateurs, doit articuler deux exigences, qui ne sont pas contradictoires si nous voulons garantir la paix: celle, d'une part, de la promotion d'un agenda international renouvelé pour la maîtrise des armements, et celle, d'autre part, d'un réel investissement européen en matière de défense.

L'ambition de souveraineté et de liberté d'action pour l'Europe est le pendant d'une relation transatlantique rééquilibrée, d'une alliance dans laquelle les Européens sont des partenaires crédibles et efficaces. Les Européens doivent pouvoir ensemble se protéger. Ils doivent pouvoir décider et agir seuls lorsque cela est nécessaire. Ils doivent le faire en n'oubliant jamais ce que l'Histoire leur a appris: la démocratie et le droit sans la force ne tiennent pas longtemps. Ils doivent enfin utiliser de manière courante les mécanismes assurant leur solidarité. Ainsi, il ne peut y avoir de projet de défense et de sécurité des citoyens européens sans vision politique cherchant à favoriser la reconstruction progressive de la confiance avec la Russie.

Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la sécurité, ne saurait par ailleurs

être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de partenariats stratégiques et d'alliances, et une capacité diplomatique globale, car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux.

## **2. Le développement de partenariats stratégiques**

La France est insérée dans un réseau de relations résultant de l'histoire et de la géographie. Dans ce cadre, elle continuera à développer et à approfondir des partenariats stratégiques sur tous les continents.

Elle prend d'ailleurs aujourd'hui sa part dans toutes les grandes coalitions au Levant comme en Afrique. Mais nous avons aussi bâti ces dernières années des structures régionales nouvelles. Au Sahel, elle lutte avec détermination contre le terrorisme grâce à l'opération Barkhane avec ses partenaires internationaux et africains du G5 Sahel.

Présente en Amérique du Sud, puissance riveraine de l'Indo-Pacifique, la France entretient aussi des liens privilégiés avec l'Australie, l'Inde et le Japon pour préserver les souverainetés et la liberté de navigation dans cet espace géographique. Elle fait vivre au quotidien ses coopérations de défense, sa solidarité avec ses partenaires du golfe arabo-persique, méditerranéens ou du sud-est asiatique. Cet axe Indo-Pacifique que nous avons, ces deux dernières années, posé, expliqué, développé, consacre notre géographie, la réalité d'engagements militaires multiples que nous prenons depuis plusieurs années, des exercices inédits que nous conduisons dans la région, mais aussi une lecture du monde qu'il nous faut avoir. Nous sommes aussi une puissance Indo-Pacifique, avec des ressortissants, des bases, des intérêts. Notre capacité à assurer cette liberté dans la région, à défendre nos intérêts, à protéger les grands axes énergétiques et technologiques passe aussi par ce nouvel axe et ces nouvelles coopérations.

Le cadre commun est celui des Nations unies, et les opérations de maintien de la paix jouent un rôle primordial.

## **3. Une ambition européenne**

Pour longtemps encore, l'Europe, en matière de défense, ne pourra tirer sa force que des armées nationales. C'est une certitude et le redressement des budgets et des capacités de ces armées nationales doit être la priorité. Nous avons commencé, entre Européens, à élaborer concrètement les outils qui permettent de faire émerger une conscience commune, de défendre des intérêts partagés, et d'agir de façon autonome et solidaire chaque fois que cela sera nécessaire. Cette voie, c'est celle de la construction d'une liberté d'action européenne qui complète et renforce les souverainetés nationales.

La question pour les Européens n'est pas de savoir s'ils doivent se défendre avec ou sans Washington, ni de savoir si la sécurité des Etats-Unis se joue en Asie ou sur notre continent. La France participe naturellement à la communauté des nations alliées riveraines de

l'océan Atlantique, dont elle partage les valeurs, les principes et les idéaux. Elle est fidèle à ses engagements dans l'Alliance atlantique, qui assure depuis 70 ans la stabilité et la sécurité collective de ses membres et de l'Europe. La France est un acteur militaire crédible, qui est présent au combat sur le terrain et qui paie le prix du sang. La France est un allié fiable et solidaire, y compris dans les coups durs. Elle l'a prouvé en Syrie et en Irak. La France, enfin, est convaincue que la sécurité à long terme de l'Europe passe par une alliance forte avec les Etats-Unis. Mais notre sécurité passe aussi, inévitablement, par une plus grande capacité d'action autonome des Européens. L'Europe doit se mettre en situation de pouvoir davantage garantir de façon autonome sa sécurité et agir dans son voisinage, de façon parfaitement compatible avec le souhait que les Européens soient plus crédibles et efficaces dans l'OTAN. Ce rééquilibrage est d'ailleurs souhaité par les Etats-Unis. L'OTAN et l'Europe de la défense sont les deux piliers de la sécurité collective européenne qu'il faut assumer. Mais la liberté d'action européenne, la défense et la sécurité de l'Europe, ne peuvent reposer sur une approche uniquement militaire.

Pour construire l'Europe de demain, nos normes ne peuvent être sous contrôle américain, nos infrastructures, nos ports et aéroports sous capitaux chinois et nos réseaux numériques sous pression russe. Il nous faut, au niveau européen, maîtriser nos infrastructures maritimes, énergétiques et numériques. C'est le cas pour les infrastructures 5G, le cloud, décisif pour le stockage des données, les systèmes d'exploitation, les réseaux de câbles sous-marins, systèmes névralgiques de notre économie mondialisée. Il nous faut au niveau européen, aussi, maîtriser notre accès à l'espace et décider nous-mêmes des standards qui s'imposent à nos entreprises. Cette politique de normes et cette politique d'infrastructures stratégiques sont essentielles pour notre sécurité collective comme pour notre capacité à agir. Nous vivons dans le monde de l'interopérabilité, avec des équipements de plus en plus numérisés. Fondement de toute communauté politique, la défense est au cœur de notre souveraineté.

Notre stratégie de défense se définit donc, d'abord et avant tout, par sa capacité à protéger nos concitoyens, à contribuer à la sécurité et à la paix de l'Europe et de ses approches. Mais elle ne s'y limite pas. Elle doit également nous donner la capacité de défendre nos intérêts souverains partout dans le monde, en lien avec notre géographie des outremer et avec la densité de nos partenariats stratégiques. Elle doit nous permettre d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Elle doit nous mettre à l'abri d'un chantage, et ainsi préserver notre autonomie de décision. Elle doit nous permettre de tenir notre rang et notre influence parmi les nations. Elle doit, en somme, nous garantir la maîtrise de notre destin.

Au lendemain de la guerre froide, une vision idéaliste a accrédité l'idée que le monde était devenu



moins dangereux et a conduit à réduire progressivement la part de notre richesse nationale consacrée à la défense. C'était, au fond, l'époque des dividendes de la Paix. Ce choix, cette réorganisation des priorités budgétaires, pouvait sembler justifié alors que des arsenaux considérables avaient été accumulés de part et d'autre du rideau de fer. Mais la grande erreur a sans doute été, en Europe uniquement, de le prolonger au cours des vingt dernières années, voire de l'accélérer pendant la crise financière, alors que d'autres puissances, majeures ou régionales, maintenaient voire renforçaient leurs efforts de défense.

Les dix dernières années ont conduit à un décalage profond. Le format et les capacités de nos armées ont été directement impactés. Celles-ci étaient pourtant sollicitées, au même moment, de manière croissante, dans des opérations régionales de gestion de crise, toujours plus variées et plus éloignées. La nécessité de dimensionner les outils de défense en fonction de défis bien supérieurs, « de haut du spectre », était alors souvent oubliée. Ce double effet de ciseau a conduit à un décalage croissant entre le niveau de nos capacités militaires et la réalité de l'évolution de l'environnement international.

### III. La nécessaire adaptation de l'outil de défense

Afin d'arrêter la lente érosion de nos capacités militaires et de les adapter à ce nouvel environnement stratégique, un effort budgétaire inédit est actuellement accompli dans le domaine de la défense de façon durable. Mais le budget n'est qu'un indicateur de l'effort consenti. Pour la défense, comme pour les autres domaines de l'action publique, ce n'est pas en priorité le prisme budgétaire qui doit nous guider. Car cet effort n'est rien s'il ne se met pas au service d'une vision stratégique.

C'est bien la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain pour la France qui doit guider la réflexion, dans le cadre d'un juste équilibre à conserver entre gestion du court terme et prise en compte du temps long. C'est l'anticipation des menaces à venir et l'adaptation continue aux nouveaux modes de conflictualités.

Pour répondre à ces exigences, il faut à la France un outil de défense complet, moderne, puissant, équilibré, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir.

#### 1. La protection des intérêts vitaux

Il s'agit tout d'abord, naturellement, de protéger nos concitoyens, notre territoire, ses approches aériennes et maritimes, contre tous les types de menaces et d'agression. C'est le fondement premier de notre existence en tant que nation et l'essence même de notre souveraineté.

Cette protection s'exerce par la dissuasion nucléaire.

Cet exercice de la dissuasion, tout comme la transparence et la confiance que nous devons à la communauté internationale en tant qu'« Etat doté »

au sens du TNP – nécessite une doctrine strictement défensive, claire et prévisible.

Si d'aventure un dirigeant d'Etat venait à mésestimer l'attachement viscéral de la France à sa liberté et envisageait de s'en prendre à nos intérêts vitaux, quels qu'ils soient, il doit savoir que nos forces nucléaires sont capables d'infliger des dommages absolument inacceptables sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire sur ses centres névralgiques, politiques, économiques, militaires.

Nos forces nucléaires ont été configurées pour cela avec la flexibilité et la réactivité nécessaires. En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion.

Mais notre territoire, comme celui de l'Europe, n'est pas isolé du monde. En effet, nous vivons au rythme des crises qui agitent notre environnement direct. Nous subissons les conséquences de ces crises qui troublent des régions ou des mers plus lointaines, rendues toujours plus proches par les flux économiques et les échanges humains.

#### 2. Le désordre du monde

Pour défendre nos intérêts de sécurité, nous devons donc relever le défi que représentent, d'une part la faillite des Etats qui laisse des sociétés entières en proie à la violence et aux bandes armées, et d'autre part, le désordre qui gagne les espaces communs, qu'ils soient océaniques, exo- atmosphériques ou cyber.

C'est pourquoi, dans le respect du droit international et de nos responsabilités de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, nos armées contribuent chaque jour, par le stationnement de nos forces de présence et de nos forces de souveraineté outre-mer comme par nos opérations extérieures, à la prévention des crises et à la stabilisation des régions où progresse le chaos.

La France renforce également ses capacités dans les nouveaux champs de confrontation. Au-delà du renseignement, de la cyberdéfense pour laquelle un investissement est en cours dans la durée, la défense spatiale a été renforcée et réorganisée au sein d'un nouveau commandement spatial rattaché à l'armée de l'air. Quant à l'intelligence artificielle, elle est l'une des priorités de la nouvelle Agence d'Innovation de la Défense.

Terrain d'expression de la rivalité stratégique des Etats, certaines crises régionales représentent aujourd'hui autant d'hypothèses crédibles, mais pas exclusives, dans lesquelles nous pourrions, pour la première fois depuis longtemps, devoir relever un autre défi, celui d'avoir à affronter directement, dans une escalade non maîtrisée, une puissance hostile, éventuellement dotée de l'arme nucléaire ou alliée à une puissance possédant des armes de destruction massive.

### 3. La probabilité d'un conflit de haute intensité

C'est le résultat très concret des transformations de la menace. La prise d'un gage territorial, la déstabilisation d'un de nos alliés ou partenaires stratégiques, la remise en cause de fondements entiers du droit international ne sont plus seulement des scénarios du passé. Ils pourraient, demain, justifier l'engagement aux côtés de nos alliés de nos forces terrestres, navales ou aériennes dans un conflit majeur pour défendre la sécurité collective, le respect du droit international et la paix.

A cet égard, notre stratégie de défense est un tout cohérent: forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent en permanence. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. La présence de forces conventionnelles robustes permet alors d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire, en le forçant à dévoiler de facto ses véritables intentions. Dans cette stratégie, notre force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Aujourd'hui comme hier, elle garantit notre indépendance, notre liberté d'appréciation, de décision et d'action. Elle interdit à l'adversaire de miser sur le succès de l'escalade, de l'intimidation ou du chantage.

L'objectif de la France est d'œuvrer à l'instauration d'un ordre international différent, avec un gouvernement du monde efficace capable d'établir le droit et de le faire respecter. Cet objectif de transformation de l'ordre international n'est pas seulement un idéal. Il faut l'aborder avec lucidité parce que nous ne pouvons faire comme si la mondialisation et les progrès technologiques ne bouleversaient pas les modèles issus du passé. Plus que jamais la réflexion stratégique doit s'adapter aux soubresauts de l'environnement, tout en s'inscrivant dans le temps long. Il n'y a pas de fatalité, mais il peut y avoir des erreurs historiques à ne pas vouloir considérer la réalité. Fière de son histoire et de ses valeurs la France est respectueuse de ses engagements. Elle est farouchement attachée à rester maîtresse de son destin.

#### IV. Les conséquences pour l'Armée de Terre

Les grands axes de transformation qui découlent de l'appréciation de situation du niveau politique fondent la vision stratégique du chef d'état-major de l'armée de Terre. Formalisée en 2020, elle est déclinée dans tous les domaines de sa responsabilité en différents projets concrets coordonnés.

##### 1. Les exigences du milieu terrestre

Dans un monde marqué par le retour des rapports de force, notre pays a plus que jamais besoin d'une armée de Terre apte à s'engager dans des combats encore plus durs. Les affrontements armés finissent toujours par se dérouler au sol et c'est généralement là aussi qu'ils se terminent.

Le milieu terrestre est un milieu très hétérogène, les populations y vivent. Il est dur physiquement: sans même évoquer les actions de l'ennemi, il y fait toujours trop chaud ou trop froid, trop sec ou trop humide, on y marche longtemps, on y porte son sac, on dort peu. Il est dur psychologiquement: le combat terrestre est un combat très décentralisé, souvent jusqu'au plus petit échelon, voire quelquefois jusqu'au soldat tout seul. Cela se traduit par un isolement fréquent, où chacun détient une part de la responsabilité du combat à mener. Il est dur moralement: le combat terrestre, c'est le feu qui tue. Chacun doit faire appel à son intelligence et à la maîtrise des savoir-faire du soldat pour y combattre et pour y survivre.

Pour remplir ses missions dans le milieu terrestre, le soldat de l'armée de Terre doit être solide physiquement, psychologiquement et moralement. L'armée de Terre française actuelle est très expérimentée et connaît le feu sans discontinuer depuis plus de 10 ans avec l'Afghanistan, la République Centrafricaine, l'Irak, le Mali et bien d'autres théâtres. Nos unités y conduisent régulièrement des missions de combat, traquent l'ennemi, affrontent la menace des embuscades et des IED. Elles coordonnent au plus bas niveau leur action avec les moyens d'appui aérien. Tout cela n'est pas exceptionnel. Pour l'armée de Terre, globalement, c'est un peu le quotidien. Peu d'armées occidentales combattent aujourd'hui dans des conditions aussi difficiles et sont aussi régulièrement engagées.

C'est un plus indéniable pour notre armée de Terre.

Mais cet engagement, l'armée de Terre le paie dans sa chair. En 2019: nous avons déploré 23 morts et plus de 500 blessés en mission. C'est une charge importante pour nos régiments et pour nos familles. C'est aussi une expérience douloureuse et structurante pour nos soldats et pour leurs chefs.

La Loi de Programmation Militaire voulue par le Président de la République, construite et mise en œuvre par la Ministre des Armées et le chef d'état-major des Armées, est à la hauteur des ambitions de notre pays. Elle est nécessaire à l'armée de Terre pour être capable d'accomplir les missions qui lui sont fixées.

Nos régiments en voient les effets tous les jours avec l'arrivée de nouveaux équipements comme les fusils HK 416, les gilets pare-balle, mais aussi l'arrivée des véhicules blindés multirôles GRIFFON, du système de communication SCORPION, bientôt des engins blindés de reconnaissance et de combat JAGUAR et des véhicules blindés multirôles légers SERVAL.

Cependant, depuis plus de 10 ans, nous nous concentrons sur le combat contre le terrorisme militarisé. C'est un combat très exigeant et très dur pour les soldats de l'armée de Terre et, militairement parlant, nous y obtenons de très bons résultats. Il faut cependant conserver l'aptitude à mener des combats de plus grande échelle, dans la durée, c'est-à-dire des engagements de haute intensité.

## 2. La réponse de l'armée de Terre

C'est tout l'objet de la vision stratégique du chef d'état-major de l'armée de Terre. Le monde évolue vite et pas toujours dans le bon sens. Tous les signaux montrent qu'un nouveau cycle de la conflictualité est en train de s'ouvrir, avec le retour d'affrontements très violents, plus difficiles encore que ceux que nous connaissons actuellement. Il y a un accroissement de la puissance militaire dans de nombreux pays qui profitent d'un système international affaibli. De plus en plus d'États n'hésitent plus à tester, parfois brutalement, sans avoir peur d'aller à l'incident, voire à l'affrontement. Ce retour de la force s'explique aussi par le nivellement de la supériorité technologique occidentale.

De nombreux États accèdent aujourd'hui au brouillage, aux drones ou aux missiles de longue portée et n'hésitent pas à disséminer ces capacités. A la confrontation militaire directe s'ajoute désormais un emploi plus insidieux de la force, justé sous le seuil du conflit armé, avec des actions difficiles à attribuer formellement: actions dans le champ cyber, désinformation, harcèlement... Mais la rupture majeure est probablement le champ informationnel qui devient un espace systématique de friction voire d'affrontement.

Dans un monde où l'émotion devient prépondérante, avec quelques images ou quelques tweets, certains États ou groupes armés peuvent provoquer le désordre dans les esprits et dans les rues, voire dans nos unités! La propagande qui a toujours existé est désormais à la portée de tous. Un des principaux vecteurs de cette guerre informationnelle est déjà en place, dans notre poche: c'est notre smartphone. Personne n'est à l'abri. Il nous faut donc réapprendre à être confrontés à un adversaire que nous ne choisirons pas et qui cherchera à nous imposer son rythme et sa volonté.

Cet adversaire combinera les effets cinétiques et les effets immatériels. Tous les champs de la conflictualité et tous les milieux seront contestés. C'est en cela que l'on peut dire que la guerre sera plus dure et plus intense.

Durant ces dernières décennies, nous avons maîtrisé l'intensité de nos opérations et nous avons calibré nos engagements militaires sur les ressources qu'on voulait bien engager. Ce qui est nouveau, c'est que nous devons nous préparer à l'inconfort opérationnel. Nos adversaires chercheront à nous surprendre. Nous n'avons pas le droit de ne pas nous y être préparés. Aujourd'hui, les menaces extérieures contre le territoire métropolitain semblent encore faibles et lointaines. En revanche, il faut être très vigilant face à des menaces sur nos intérêts ou sur ceux de nos alliés, outre-mer ou à l'étranger

L'ambition pour la France est de se préparer aux options les plus dures et les plus dangereuses donc de disposer d'une armée de Terre durcie. Il s'agit d'une armée de Terre intégratrice, puissante et résiliente. En fait, c'est une armée de Terre qui doit changer d'échelle dans le volume de forces déployable sur court préavis, dans le niveau des unités engagées et dans la

capacité à prendre en compte de nouvelles menaces; par conséquent, il faut également changer d'échelle dans les entraînements.

Il faut être capable d'abord de répondre aux stratégies indirectes de nos adversaires. De nombreux États développent des modes d'action hybrides, moins prévisibles, privilégiant la manipulation et la désinformation. Nous aussi, nous devons faire peser de l'incertitude et créer de la surprise chez l'ennemi. Osons des modes d'action encore plus innovants. Réinvestissons des champs que nous avons délaissés comme la ruse, la déception ou la désinformation. Poursuivons nos efforts d'intégration dans la manœuvre interarmées en combinant nos actions de combat et informationnelles dans tous les champs de la conflictualité. Soyons ensuite capables de devancer les stratégies adverses d'intimidation ou de fait accompli.

L'armée de Terre doit être capable de réagir vite, pour éviter, voire prévenir un fait accompli qui s'exercerait sur nos intérêts. C'est aussi comme cela que nous sommes dissuasifs. Nous y arriverons en faisant peser sur nos adversaires la menace permanente d'un déploiement de forces suffisamment nombreuses, aguerries et déterminées. Notre système d'alerte doit nous le permettre. C'est en nous appuyant sur ce dispositif que nous avons pu engager à l'été 2020 au Liban, en quelques jours, un bataillon du génie. En cas d'agression, notre chaîne de commandement et notre processus décisionnel doivent aussi nous permettre de reprendre très rapidement l'initiative.

Il est enfin essentiel de disposer d'une aptitude réelle à conduire des opérations de haute intensité. Au Sahel, la menace aérienne est inexistante et celle des feux indirects assez faible. Il nous faut donc réapprendre à manœuvrer dans des environnements toujours plus hostiles et avec des milieux contestés.

Nous avons aussi un rôle à jouer pour renforcer notre interopérabilité avec nos alliés. Il est primordial de développer nos partenariats stratégiques comme celui qui nous rapproche aujourd'hui de nos alliés belges autour de SCORPION. C'est aussi dans ce sens que nous devons poursuivre et renforcer nos entraînements communs avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne comme avec l'ensemble des pays européens mais également avec nos partenaires en Afrique, en Océanie ou en Amérique.

## 3. Des objectifs concrets pour l'armée de Terre

L'ambition est de disposer d'une armée de Terre durcie en 2030.

De nombreux projets sont en cours, organisés autour de quatre objectifs principaux.

Le premier objectif concerne les hommes et les femmes de l'armée de terre, qui doivent être à la hauteur des chocs futurs. Cet objectif sera atteint en consolidant les critères de recrutement et en durcissant la formation. Il s'agit aussi de veiller à garantir les meilleures conditions d'exercice d'un métier dur et exigeant. Nos

soldats ne sont pas des machines, leur moral est donc un point clé. S'ils s'entraînent durement, nous leur devons, en retour, une juste reconnaissance. Outre la formation morale qui se développe par l'aguerrissement physique et psychologique, il nous faut aussi leur inculquer une autre forme de résistance: la résistance aux actions d'influence de nos adversaires. Il nous faut également une réserve plus employable et plus opérationnelle.

Le deuxième objectif concerne nos capacités qui doivent nous permettre de surclasser nos adversaires. L'armée de Terre a lancé, depuis plusieurs années, une réflexion en profondeur sur le combat collaboratif. Nous en voyons les premiers résultats aujourd'hui avec le système de systèmes SCORPION (Synergie du Combat Renforcée Par l'infovalorisation) qui démultipliera les capacités de nos unités de combat. La compréhension partagée permise par le Système d'Information du Combat SCORPION (SICS) modifiera significativement la manœuvre tactique et logistique et le commandement de celles-ci. Nous n'en sommes encore qu'au début. Et, même si nous avons déjà bien progressé, nous avons encore beaucoup de choses à découvrir. En 2021, un groupement tactique interarmes SCORPION sera déployé sur un théâtre opérationnel. En 2023, notre objectif est de déployer une brigade interarmes SCORPION. Mais la modernisation ne se limite pas à ces grands programmes d'armement emblématiques. L'armée de Terre renouvelle aussi des équipements essentiels à nos combattants comme l'armement petit calibre, les jumelles de vision nocturne ou encore les missiles antichars. Tous ces projets doivent néanmoins être intégrés à une réflexion plus large sur la part grandissante des technologies dans les systèmes d'armes. C'est la raison pour laquelle nous devons rechercher, en permanence, le juste équilibre technologique. Ce juste équilibre technologique est la condition du maintien de notre supériorité opérationnelle. Pour cela, nous avons besoin d'équipements performants mais aussi d'équipements soutenables à l'entraînement comme en opération.

Le troisième objectif concerne notre entraînement qui doit être centré sur un engagement majeur. Il y a deux enjeux: entraîner des unités de niveau plus important et les entraîner mieux. Aujourd'hui, nous faisons effort sur les régiments qui se préparent à être projetés en opérations. C'est désormais le niveau de la brigade et de la division que nous devons entraîner. S'entraîner mieux, c'est apprendre à nos unités, à manœuvrer avec des appuis nouveaux: cyberattaques, lutte informationnelle, ou encore guerre électronique offensive. L'effort va porter sur la simulation, le réalisme de nos parcours de tir et sur la prise en compte des nouvelles menaces.

En 2023, l'armée de Terre réalisera un exercice de niveau division, avec un maximum de moyens déployés en terrain libre. Ce sera le premier test grandeur nature du Concept d'emploi des forces terrestres, qui doit paraître à l'été 2021.

Le dernier objectif concerne la simplification de notre fonctionnement. Pour nous entraîner plus, nous devons retrouver du temps disponible et c'est peut-être ce que les régiments attendent en priorité. Il y a chez nos soldats une vraie passion pour leur métier et beaucoup d'énergie dans nos formations mais cette énergie est souvent entravée ou consommée par des procédures qui ne sont plus adaptées à une armée de Terre moderne et très sollicitée.

Pour mettre en œuvre la vision stratégique, si l'armée de Terre n'a pas toujours tous les leviers, certains sont cependant totalement dans notre main. Il s'agit de la qualité des hommes et des femmes qui ont rejoint l'armée de Terre et de la détermination de leurs chefs. Nos soldats choisissent un métier exigeant et ils en sont très fiers.

Pour avoir des soldats de qualité et employer efficacement les équipements qu'ils servent, l'armée de Terre a besoin d'une chaîne de commandement solide. La formation des chefs fait donc l'objet de toutes les attentions car c'est bien grâce à sa qualité qu'il est possible de garantir l'adaptation future tant aux nouvelles menaces qu'à leurs évolutions.

#### **ANNEXE A "PLAN STRATEGIQUE DU CEMAT" (DOCUMENTO)**

#### **ANNEXE B "SYSTEME DE SYSTEMES SCORPION" (DOCUMENTO)**



Annexe A : Plan strategique du cemat



Annexe B : Systeme de systemes Scorpion



